

Il ne faut pas trop tendre la corde, autrement elle casse.

Nous posons en principe que tout le monde a le devoir d'être prévoyant et, comme conséquence, que tous les propriétaires d'immeubles de marchandises et autres propriétés mobilières doivent s'assurer. Mais, parmi eux, il en est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qui ont plus besoin d'assurance que d'autres, ceux notamment qui sont considérés comme des risques hasardeux, soit par la nature des matériaux employés à la construction de l'immeuble, soit par la nature des marchandises que renferme l'immeuble, soit pour toute autre raison. Ceux qui courent de gros risques de perte supporteront assez volontiers une augmentation même assez sensible des taux de prime et continueront leur assurance. Mais aussi les compagnies d'assurance courent elles-mêmes plus de dangers d'avoir des sinistres à payer. La prudence leur conseille donc de prendre de ces risques le moins possible et d'en faire payer, quand elles les acceptent, le prix suivant l'étendue du risque.

Ce serait pour les compagnies un réel danger de tirer leur plus gros revenu de ces risques hasardeux, c'est au contraire, des assurés les moins sujets à subir des pertes que doit provenir la forte somme des primes encaissées.

C'est donc dans le nombre des assurés, des polices d'assurance considérées comme bons risques qu'est l'avenir des compagnies d'assurance contre le feu. Pour arriver au nombre, il faut, nous le répétons, des taux d'assurance que l'assuré paiera volontiers parce qu'ils seront raisonnables. Or, ces taux ne peuvent être raisonnables si la prime à payer est telle qu'elle devra couvrir les pertes subies dans le passé par les assureurs. Un taux n'est raisonnable pour l'assuré que s'il ne doit couvrir que des risques futurs et qui le concernent personnellement, dans son propre cas, dans sa propre situation.

Puisque tous les fumeurs reconnaissent la véritable supériorité des Tabacs de la maison B. Houde et Cie, les marchands de tabac ont tout intérêt à les avoir en stock. Ils contentent ainsi leur clientèle et eux-mêmes, puisque ce sont eux qui réalisent le profit.

Emballage des faïences

Les faïences s'emballent à plein foin, en intercalant entre chaque pièce une litière assez épaisse. Si ce sont des vases, il faut aussi les remplir de foin, si ce sont des assiettes, elles doivent se placer obliquement, mais jamais à plat. Plus les caisses sont petites, moins il y a d'accident à redouter.

SUPERSTITION, CRIME ET MISERE EN CHINE

(Suite et fin.)

La variole, qui fait de si grands ravages en Chine, devait donner le jour à des pratiques superstitieuses destinées à protéger le jeune âge contre les épidémies. Peut être les Chinois ont ils autant de confiance dans le procédé suivant que dans la méthode jennérienne. Tout comme la vaccine, et mieux sans doute, une petite courge à deux renflements peut donner l'immunité. Celle ci sèche et vidée de ses graines est, la dernière nuit de l'année chinoise, suspendue près de l'endroit où dort l'enfant qui n'a pas encore eu la petite vérole. Le dieu de la variole versera le mal dans la courge, et non dans le corps de l'enfant. Dans tous les cas, si la maladie se déclare plus tard, elle ne pourra être que très bénigne. La courge peut être remplacée par une petite lanterne, présentant aussi deux renflements et suspendue au cou de l'enfant.

Ce dieu de la variole se fait un malin plaisir, paraît-il, de défigurer par des cicatrices les enfants, surtout quand ils sont jolis. Aussi les Chinois ont-ils essayé de le tromper. Certains enfants ont, pendant la dernière nuit de l'année, la figure recouverte de masques horribles. Le dieu passe et voyant des enfants aussi laids, il trouve inutile ou difficile de leur laisser une maladie qui puisse les enlaidir davantage.

Les Chinois pratiquent la vaccination et surtout la variolisation. Bien souvent, quand dans une maison un enfant a été inoculé, on colle sur la porte une affiche ainsi conçue : "Gare à la variole !" Ne croyez pas qu'elle ait comme but de prévenir les gens qui pourraient entrer de la possibilité pour eux de contracter la maladie. Cela veut simplement dire : "Il y a ici un enfant vacciné. N'entrez pas, car votre œil exercerait peut être une fâcheuse influence sur l'évolution des pustules !"

Ils attribuent assez volontiers des propriétés curatives à certains arbres, à certaines sources qui revêtent de ce fait un caractère quasi sacré. Ainsi au devant de l'un des tombeaux des Empereurs Ming—excursion obligatoire de tous les globe-trotteurs qui viennent à Pékin—se trouve un autel bouddhique en pierre. Dans l'un des angles on voit un orifice donnant accès à une petite source. Celle-ci ferait merveille contre les affections oculaires. De nombreux Célestes viennent là,

retirent de l'orifice une petite baguette terminée par un chiffon et plongeant à demeure dans l'eau. Le chiffon est passé sur tous les yeux malades. Je ne sais s'il en a guéri. Mais je crois pouvoir affirmer qu'il a dû contribuer à propager la conjonctivite granuleuse, assez fréquente dans ces parages.

Non seulement les Chinois croient à l'efficacité de certains charmes pour se guérir eux et les leurs, mais ils pensent que certains charmes spéciaux peuvent nuire si l'on peut les faire absorber aux personnes que l'on hait et qu'ils ont même le pouvoir de les rendre malades et de les faire mourir. Le procédé n'est pas à la portée de toutes les bourses, car il est généralement dispendieux. On peut, en effet, moyennant finances se procurer, dans certains temples, des feuilles de papier jaune sur lesquelles sont imprimées soit une tête de buffle, soit une tête de chien, soit les deux à la fois. Le papier est réduit en cendres et on tâche de faire avaler celles ci à son ennemi, sans qu'il s'en doute.

Cette croyance a son corollaire. Il arrive que des malades se persuadent qu'ils sont victimes d'un de ces charmes. Aussi, dès que cette conviction est établie, on ne perd pas une minute pour annihiler les funestes influences. Deux, trois prêtres taoïstes—le nombre est fonction de la fortune du patient—sont appelés, qui par des passes mystérieuses, des prières doivent, si le malade est à l'agonie, retenir son âme dans son corps. Ils se servent, en même temps, d'un miroir monté au bout d'une tige de bambou qu'ils promènent au-dessus du patient, font un vacarme infernal avec des gongs et des tambours et brûlent des papiers portant des têtes de buffle et de chien identiques à ceux dont les cendres sont présumées nocives.

Les épidémies ouvrent carrière à toute sorte de fantaisies superstitieuses. Pendant l'été de 1895, le choléra fit rage à Pékin et plus de 55,000 personnes moururent. Les Chinois furent très affolés. On fit des processions, des feux de joie, on brûla plus de poudre en pétards et en fusées qu'on n'en avait consommé dans la guerre contre les Japonais. Des listes de souscription circulaient. Chacun s'inscrivait pour concourir aux dépenses des feux et des pièces d'artifice. Les généreux souscripteurs avaient le droit de faire placer au-dessus de leur porte une petite inscription, sur papier, dont voici le sens : "Ce monsieur a versé pour honorer le dieu de l'épidémie." Et forts de l'immunité con-